

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
DE COMPIÈGNE

---

TOME DIX-SEPTIÈME



COMPIÈGNE  
IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE  
17, RUE PIERRE-SAUVAGE, 17

1924

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

**DÉCRET**

**de reconnaissance d'utilité publique**

---

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu la demande formée par la Société historique de Compiègne, à l'effet d'être reconnue établissement d'utilité publique,

Vu les Statuts de cette Société,

Vu la notice rédigée sur ladite Société,

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance tenue le 21 décembre 1893, par l'Assemblée générale de la Société historique de Compiègne,

Vu l'état de la situation financière ;

Ensemble les autres pièces à l'appui,

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Conseil d'État entendue,

**DÉCRÈTE :**

**ARTICLE PREMIER.**

La Société historique de Compiègne, fondée en 1868, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

2° De membres honoraires, au nombre de vingt-cinq au maximum ;

3° De membres correspondants en nombre illimité.

Pour être membre titulaire, il faut :

*a.* Être présenté par deux membres titulaires de la Société, et agréé par la Société dans la séance où a lieu la présentation. Toutefois, sur la demande de deux membres au moins, la nomination pourra être renvoyée à la séance suivante.

*b.* Payer une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à 10 francs.

Si le membre n'a été admis comme titulaire qu'après la séance de juillet, il ne devra de cotisation que pour l'année suivante, mais il aura à acquitter le droit de diplôme ci-après.

Il ne pourra réclamer les publications parues avant son admission.

*c.* Payer un droit de diplôme fixé à 5 francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme fixe égale à quinze fois le montant de la cotisation annuelle.

Pour être membre honoraire, il faut être connu dans la science par ses travaux ou avoir rendu à la Société des services signalés.

Les membres honoraires ne paient aucune cotisation.

Le Préfet du département et l'Évêque du diocèse sont de droit membres honoraires.

Les membres honoraires et les membres correspondants sont nommés dans la même forme que les membres titulaires. Ils ne paient ni cotisation ni diplôme, mais n'ont droit à aucune des publications de la Société.

#### ARTICLE 4.

La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été

préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

## II. — Administration et Fonctionnement.

### ARTICLE 5.

La Société est administrée par un conseil composé de douze membres, élus pour deux ans, par l'Assemblée générale.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu tous les deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire-Adjoint, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

Et deux commissions de publications et de finances, composées chacune de trois membres.

Le Président et le Vice-Président, élus pour deux ans, sont rééligibles pour deux autres années, mais à la fin de ces dernières, leurs fonctions cessent et ils ne pourront y être appelés de nouveau qu'après un intervalle d'un an.

### ARTICLE 6.

Le Conseil se réunit une fois par mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

### ARTICLE 7.

Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration et du Bureau sont gratuites.

ARTICLE 8.

L'Assemblée générale des membres titulaires et honoraires de la Société se réunit une fois par an, au mois de décembre, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation morale et financière de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les Membres, au Préfet du département, et au Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

ARTICLE 9.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président.

La Société est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Trésorier.

ARTICLE 10.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve, prêts hypothécaires, emprunts, constitution d'hypothèques et baux excédant neuf années, ne sont valables qu'après l'approbation de l'Assemblée générale.

ARTICLE 11.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs, les délibérations de l'Assem-

blée générale relatives aux acquisitions et échanges d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve et prêts hypothécaires, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

### III. — Ressources annuelles et fonds de réserve.

#### ARTICLE 12.

Les ressources annuelles de la Société se composent :

- 1° Des cotisations et souscriptions des membres ;
- 2° Des subventions qui pourront lui être accordées ;
- 3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- 4° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

#### ARTICLE 13.

Le fonds de réserve comprend :

- 1° La dotation ;
- 2° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles ;
- 3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;
- 4° Les produits des libéralités autorisées sans affectation spéciale.

#### ARTICLE 14.

Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives 3 p. 100 sur l'État, ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

Il peut également être employé en acquisition d'immeubles, pourvu que ces immeubles soient nécessaires au fonctionnement de la Société, ou en prêts hypothécaires, pourvu que le montant de ces prêts réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges qui grèvent l'immeuble, ne dépasse pas les deux tiers de sa valeur estimative.

#### IV. — Modifications des Statuts et dissolution.

##### ARTICLE 15.

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil ou du dixième des Membres titulaires, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les Statuts qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des Membres en exercice.

##### ARTICLE 16.

L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de la Société et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des Membres en exercice. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

##### ARTICLE 17.

En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de la Société. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministre de l'Instruction publique.

Dans le cas où l'Assemblée générale, n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs des fonds, titres, livres et archives appartenant à la Société s'en dessaisiront valablement entre les mains du Commissaire liquidateur désigné par ledit décret.

V. — **Règlement intérieur et surveillance.**

ARTICLE 18.

Les délibérations de l'Assemblée générale, prévues aux articles 15, 16 et 17 ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 19.

Un règlement, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Ministre de l'Intérieur, après avis du Ministre de l'Instruction publique, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

ARTICLE 20.

Le Ministre de l'Instruction publique aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements fondés par la Société et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

---











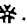








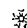
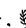
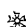










# LISTE

DES







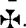

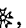




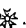


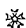



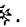
## PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

### DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

#### Présidents

- 1868 \* Du LAC (Jules).  
1869 \* Du LAC (Jules).  
1870-71 \* WOILLEZ (Emmanuel), , .  
1872 \* De ROUCY (Albert), , , I. .  
1873 \* De BICQUILLEY (Baron).  
1874 \* SOREL (Alexandre), , , I. .  
1875 \* MÉRESSE (Charles).  
1876 \* AUBRELIQUE, .  
1877 \* BOTTIER (Hippolyte).  
1878 \* L'Abbé LECOT, , , I.  
1879 \* De ROUCY (Albert), , , I. .  
1880 \* Du LAC (Jules).  
1881 \* SOREL (Alexandre), , , I. .  
1882 \* LESGUILLONS (D<sup>r</sup>).  
1883 \* MÉRESSE (Charles).  
M. MÉRESSE n'ayant pas accepté,  
remplacé par M. RENDU (Zacharie)  
1884 \* L'Abbé LECOT, , , I.  
1885 \* Du LAC (Jules).  
1886 SOUHART (Roger), .  
1887 \* De ROUCY (Albert), , , I. .  
1888 \* L'Abbé GORDIÈRE.  
1889 \* SOREL (Alexandre), , , I. .  
1890 \* De LAMBERTYE (Comte).  
1891 \* De BONNAULT D'HOÛËT (Baron), .  
1892 \* De ROUCY (Albert), , , I. .





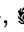
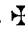


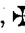
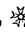







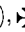
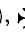
#### Vice-Présidents :

- \* WOILLEZ (Emmanuel), , .  
\* WOILLEZ (Emmanuel), , .  
\* De ROUCY (Alb.), , , I. .  
\* Du LAC (Jules).  
\* LEVEAUX (Alphonse), .  
\* MÉRESSE (Charles).  
\* PEYRECAVE.  
\* BOTTIER (Hippolyte).  
\* L'Abbé LECOT, , , I.  
\* De ROUCY (Alb.), , , I. .  
\* L'abbé GORDIÈRE.  
\* BOITEL DE DIENVAL, .  
\* LESGUILLONS (D<sup>r</sup>).  
\* L'Abbé MOREL, , .  
\* RENDU (Zacharie).  
\* L'Abbé GORDIÈRE.  
\* Du LAC Jules  
SOUHART (Roger), .  
\* De ROUCY (Alb.), , , I. .  
\* L'Abbé GORDIÈRE.  
COUDRET.  
\* BOITEL DE DIENVAL, .  
PLESSIER (Léon).  
CHEVALLIER (Raymond).  
\* Du LAC (Jules).







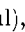
\* Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaire décédés.

**Présidents :**

**Vice-Présidents :**

1893	* SOREL (Alexandre),  ,  , I. 	* De SEROUX (Baron Henri).
1894-95	—	Période de transition, à raison de la modification des Statuts et de l'instance introduite à l'effet d'obtenir pour la Société le bénéfice de la reconnaissance d'utilité publique.
1896-97	* SOREL (Alexandre),  ,  , I. 	* L'Abbé MOREL,  , 
1898-99	* De BONNAULT D'HOUËT (Baron), 	* L'Abbé VATTIER.
1900-04	* SOREL (Alexandre),  ,  , I. 	CAUCHEMÉ (Victor), 
1902-03	* L'Abbé VATTIER	PLESSIER (Léon).
1904-05	PLESSIER (Léon).	* Chanoine MOREL,  , 
1906-07	PLESSIER (Léon).	* Chanoine MOREL,  , 
1908-09	* De BONNAULT D'HOUËT (Baron), 	* De ROUCY (F.).
1910-11	* De BONNAULT D'HOUËT (Baron), 	* De ROUCY (F.).
1912-13	* De ROUCY (Francis).	CHEVALLIER (Raymond).
1920-21	CHEVALLIER (Raymond).	* BONNAULT D'HOUËT (B <sup>or</sup> de).
1922-23	BRÉDA (Comte J. de).	PIHAN (Chanoine).

**Secrétaires :**

1868-1900	* De MARSY (Comte Arthur),  , I. 
1900-1907	De BONNAULT D'HOUËT (Baron), 
1907-1911	* Chanoine MOREL,  , 
1912-1913	ESCARD (Paul), 
1920-1921	ESCARD (Paul), 
1923	MESTRE (J.-B.).

# ÉTAT

## DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

### Bureau de la Société pour les années 1924 et 1925 :

<i>Président</i> .....	MM. BRÉDA (Comte DE).
<i>Vice-Président</i> .....	PIHAN (Chanoine).
<i>Secrétaire</i> .....	MESTRE (J.-B.).
<i>Secrétaire-Adjoint</i> ..	ESCARD (Paul), ☞.
<i>Trésorier</i> .....	FLAMANT (Victorien), ✱.
<i>Archiviste</i> .....	HÉMERY (Marcel).

### Commission de Publication :

MM. CAUCHEMÉ, ☞, BÉREUX, HÉMERY.

### Commission des Finances :

MM. CAUCHEMÉ, CHEVALLIER (Raymond), Général DE SEROUX.

### Commission des Excursions :

MM. BERNARD (Henri), ✱, I. ☞, CAUCHEMÉ, ☞, CHEVALLIER (R.).

### Conseil d'administration :

MM. BERNARD (Henri), ✱, I. ☞.  
BÉREUX (Jean).  
BRÉDA (Comte DE).  
CAUCHEMÉ (Victor), ☞.  
CHEVALLIER (Raymond).  
ESCARD (Paul), ☞.  
FLAMANT, ✱.  
HÉMERY (Marcel).  
MESTRE.  
Chanoine PIHAN.  
PLESSIER.  
Général DE SEROUX.

**Membres honoraires.**

MM.

*Le Préfet de l'Oise.*

*Sa Grandeur l'Evêque de Beauvais.*

**Membres perpétuels<sup>2</sup>.**

MM.

BRÉDA (comte Jean de) ✱, Château du Plessis-Brion (Oise) (1907).

CHEVALLIER (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (1873).

PLESSIER (Léon), ancien président de la Société, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue de Lancry, 9 (1889).

SONNIER (Pierre), rue Saint-Lazare, 33 (1906).

TREMBLOT (Jean), bibliothécaire de l'Institut de France, 24, rue d'Artois, Paris 8<sup>e</sup>. et La Fontaine des Vignes, à Rantigny (Oise).

**Membres titulaires.**

MM.

AIGLE (comte Louis de l'), avenue Marigny (1890).

AIGLE (marquis de l'), ancien député, au Francport, par Choisy-au-Bac (1893).

ALBERTINI (Eugène), agrégé de l'Université (1907).

ANCELET (D<sup>r</sup>), 104, rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup> (1922).

ARCHIAC (comte d'), ✱, à Villers-Saint-Paul, par Nogent-sur-Oise (1887).

AUDEBERT, ✱, rue des Fossés, 3.

AULNOIS (Henry d'), 2, rue Parmentier (1923).

1. Le millésime qui termine la mention concernant chaque membre correspond à l'année de son admission dans la Société.

2. Les membres perpétuels sont ceux qui ont amorti leur cotisation moyennant le versement réglementaire de 150 francs.

- BALNY D'AVRICOURT (comte Fernand), C. ✱, I. ✱, ministre plénipotentiaire, au château d'Avricourt (Oise), et à Paris, rue de la Faisanderie, 27 (1881).
- BARANTE (baronne de), pavillon de la Tilloye, avenue de Royallieu.
- BARRÉ (Carolus), 2, boulevard Emile-Augier, Paris 6<sup>e</sup>, et à Remy (Oise) (1921).
- BÉJOT (M<sup>me</sup>), rue Notre-Dame-de-Bon-Secours, 4 (1912).
- BENOIST (M<sup>me</sup>), 6, rue Mounier (1922).
- BÉREUX (Jean), archiviste départemental de l'Oise, Beauvais (1908).
- BERNARD (Henri), ✱, I. ✱, architecte en chef des Monuments historiques, rue des Cordeliers, 23 (1885).
- BERTIER DE SAUVIGNY (comte A. de), rue de l'Aigle (*villa Saint-Sébastien*), et à Cœuvres (Aisne) (1890).
- BERTIER DE SAUVIGNY (comtesse de), même adresse (1908).
- BILLON (D<sup>r</sup> Paul), 19, rue de Miromesnil, Paris (1913).
- BLIN (M. et M<sup>me</sup>), Choisy-au-Bac (Oise) (1922).
- BLIN (Henri), Gournay-sur-Aronde (Oise) (1922).
- BLONDELLE, libraire, rue de l'Etoile, 15 (1914).
- BOUTANQUOI (O.), directeur d'école à Vineuil-Saint-Firmin (Oise) (1922).
- BRÉDA (M<sup>lle</sup> de), 22, rue Hurtebise (1922).
- BRÉDA (comtesse Jean de), au Plessis-Brion (1922).
- BRÉDA (comtesse Jacques de), 5, rue d'Alger (1922).
- BRIOLA (R.), rue d'Austerlitz, 28 (1912).
- BROISSARD (Chanoine), curé de Saint-Antoine (1908).
- BRULÉ (Georges), rue des Minimes, 1 (1889).
- CAPLAIN (Albert), docteur en droit, avoué honoraire, rue des Minimes, 15 (1897).
- CARPENTIER (M.), économe de l'Hôpital Saint-Joseph, Compiègne (1921).
- CAUCHEMÉ (Victor), ✱, ancien inspecteur des bâtiments du Palais, avenue Thiers, 8 (1889).
- CAZIN (Madame), rue de la Sous-Préfecture, 5 (1907).
- CHAPON, architecte, 16, rue de la Sous-Préfecture (1922).

- CHEREAU, notaire, rue des Minimes, 18 (1908).  
CHEVALLIER (M<sup>lle</sup> Valentine), 7, rue de la Sous-Préfecture (1922).  
CLÉRET (Abbé Paul), Grand Séminaire de Clermont-Ferrand (1921).  
CORBIE (Ernest), à Nanteuil-le-Haudouin (Oise) (1907).  
COUTTOLENC, ancien inspecteur des Forêts, adjoint de la Ville, rue des Réservoirs, 40 (1901).  
DANGU (l'abbé), curé de La Houssoye (Oise) (1909).  
DAUSSY (Paul), place du Change, 22 (1893).  
DELAIDDE, ancien notaire, rue Carnot, 53 (1904).  
DEMORLAINE, ✱, conservateur des Forêts, rue Saint-Lazare.  
DEMOUY (l'abbé), curé de Boran (Oise) (1889).  
DESAUES (M<sup>me</sup>), institutrice à Saint-Léger-aux-Bois (1923).  
DORIA (comte), à Orrouy (1877).  
DOUS (Léon), jardinier-chef du château de Compiègne, rue d'Ulm (1923).  
DUBLOC (Edouard), docteur en droit, rue de Pierrefonds, 18 (1882).  
DUBOIS (Henri), entrepreneur de maçonnerie, rue de Pierrefonds, 25 (1875).  
DU BREUIL (M<sup>me</sup>), 10, rue des Minimes.  
ESCARD (Paul), ✱, château des Sablons (1907).  
ÉVILLIOT (Alfred), ancien magistrat, rue Carnot, 7 (1904).  
FAILY (comte Maurice de), rue Saint-Lazare, 30 bis (1885).  
FAIN (baronne), rue Saint-Louis, 5 (1909).  
FIRINO (Roger), ancien député, conseiller général de l'Aisne, maire de Fontenoy, par Vic-sur-Aisne, et 3, rue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup> (1890).  
FLAMANT (Victorien), ✱, notaire, rue d'Alger, 11 et 13 (1892).  
FLEURY, directeur d'école à Neuilly-en-Thelle (Oise) (1921).  
FLOT (M<sup>me</sup>), 10, rue des Prouvaires, Paris (1921).  
FOURNIER SARLOVÈZE (Robert), ✱, C. ✱, député de l'Oise, conseiller général, maire de Compiègne, château des Sablons, et rue Jean-Goujon, 37, Paris (1904).

- FOY (comte Fernand), membre de la Société des Bibliophiles français, boulevard Gambetta, 90 (1880).
- FROMAGEOT, rue d'Alger, 25, et rue Villersexel, 1, à Paris (1906).
- GUYNEMER (M<sup>me</sup> Paul), Compiègne (1924).
- HARLÉ D'OPHOVE, ancien officier, maire de Chevrières (1907).
- HÉMERY (Marcel), 6, route de Clermont (1921).
- HUMBERT, archiprêtre de Saint-Jacques, rue Mounier, 14.
- HUTIN (Eugène), photographe, rue Mounier, 1 (1909).
- JOURDAIN (Emile), ancien notaire (1894).
- KELLER, ✱, rue des Domeliers, 30 (1909).
- LADAN-BOCKAIRY, 9, rue des Domeliers, et 37, rue de Longchamp, à Paris (1923).
- LALLEMENT, juge de paix de Ribécourt, à Longueil-Annel (1923).
- LAMBIN (M.), 16, rue d'Abbeville, Margny-les-Compiègne (1923).
- LANGLOIS (l'abbé), curé de Margny-les-Compiègne (1909).
- LANGLOIS (Anatole), ancien auditeur au Conseil d'Etat, ancien conseiller général de l'Oise, au Quesnoy-Chevrières (Oise), et à Paris, rue de Lille, 75 (1884).
- LANGLOIS (Maurice), ✱, conseiller général de l'Oise, au Quesnoy-Chevrières, et à Paris, rue de Lille, 75 (1908).
- LEFÈVRE (J.-Robert), 37, rue Fauvelle, Margny (1923).
- LE ROY (Léon), villa Normande, rue de Gramont (1922).
- LESCEUR (M.), rue des Veneurs (1923).
- LUCAS, docteur en médecine, rue des Domeliers, 35 (1909).
- LUPPÉ (marquis de), au château de Beaurepaire, par Pont-Sainte-Maxence (1900).
- MAGNIENVILLE (Roger de), rue des Cordeliers, 5 (1874).
- MAILLARD (Lucien), 7, avenue Alphonse-Chovet (1924).
- MAINDREVILLE (Léon Doë de), à Bouvillers, par Bacouel (1895).
- MAREUSE (Edgar), I. ✱, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, boulevard Haussmann, 81, à Paris (1893).
- MEISTER (l'abbé), curé-doyen de Grandvilliers (Oise) (1901).

- MESTRE (Jean-Baptiste), bibliothécaire de la Ville.  
MEURGEY (Jacques), ✱, homme de lettres, 113, rue de Courcelles, à Paris.  
MICHON (Charles), hôtel de la Passerelle (1923).  
MONTBAS (comte de), 9, rue Saint-Lazare (1921).  
MORITZ (Frédéric), 25, boulevard Malesherbes, à Paris (8<sup>e</sup>) (1905).  
MOTHE-HOUDANCOURT (M. Hussay-Walsh, duc de), au Fayel, par Canly, et avenue du Trocadéro, 16, Paris (1908).  
MOTHE-HOUDANCOURT (duchesse de la), même adresse (1899).  
MOTTE (baron Gaston de la), rue des Domeliers, 19 (1911).  
MOTTE (baronne Gaston de la), même adresse (1911).  
MUSÉE CONDÉ, à Chantilly (Oise) (1911).  
ONIMUS, maire de Thourotte (1921).  
PAILLET (André), 15, rue Portalis, Paris (1920).  
PANTHOU (André), industriel, rue des Fossés (1911).  
PATÉ (Nestor), receveur municipal, boulevard Gambetta, (1920).  
PEGON (M<sup>me</sup>), à Attichy (Oise).  
PELLEIER DE GLATIGNY (baron Le), rue de Gramont (*Castel Michel*) (1904).  
PERCHE (Madame Paul La), avenue Thiers, 14, et rue Jean-Goujon, 37, Paris (1907).  
PFEIFFER (D<sup>r</sup> Ménil), rue des Domeliers, 13 (1912).  
PIHAN (l'abbé), chanoine prébendé, curé-doyen d'Estrées-Saint-Denis (1898).  
PILLET-WILL (comte Frédéric), à la Chesnoye, par Pierrefonds (Oise) (1911).  
PILLET-WILL (comte Maurice), à Vieux-Moulin (Oise) (1911).  
PILLON (Alphonse), maire de Roye-sur-Matz, et boulevard Raspail, 10, Paris (1881).  
POIERIER (Henri), à Saint-Sauveur (1923).  
PRISSE (Georges), rue Saint-Lazare, 6 (1911).  
RAGU, ingénieur, 24, rue Saint-Nicolas (1922).  
ROBERT (A.), professeur à la Sorbonne, 95, rue de Seine, Paris 6<sup>e</sup> (1921).  
ROBIDA (A.), ✱, ✱, artiste peintre, 209 ter, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (1907).




- ROYER (Louis de), à La Brevière (1902).  
ROYER (Paul de), à Saint-Jean-aux-Bois, par Pierrefonds.  
SARRADIN (Edouard), conservateur du Palais de Compiègne (1921).  
SEROUX (général de), ✱, rue Carnot.  
SEROUX (Gérard de), à Béthisy-Saint-Martin (1876).  
SESSEVALE (François de), 159, boulevard Haussmann, Paris (1922).  
SOUBEIRAN (Dr), délégué de la Société préhistorique française, à Andeville (1924).  
SONGEONS (comte de), place d'Austerlitz, 1 (1881).  
SOUHART (Roger), ✱, ancien capitaine d'état-major, à Remy (1876).  
TERQUEM (Emile), libraire, rue Scribe, 19, à Paris (1912).  
TESSIER, notaire, rue Pierre-Sauvage, 47 (1911).  
THANNBERG (comtesse de), 10, boulevard Victor-Hugo (1923).  
THÉRET, notaire, boulevard Saint-Denis, 24, à Paris (1901).  
THÉRY (docteur), ✱, conseiller d'arrondissement, 18, rue Joseph-Leprince (1895).  
THÉTARD (l'abbé), directeur au Grand Séminaire, à Beauvais (1904).  
TOILLON (l'abbé), curé de Remy (1910).  
TOUBON, directeur de l'imprimerie du *Progrès de l'Oise*, rue Pierre-Sauvage, 17 (1907).  
TRABUCCO (Joseph), professeur au Collège de Compiègne, 8, rue du Croissant (1922).  
TRÉMISOT (Maurice de), place du Palais, 10 (1875).  
VERGNET (Dr Jean), 25, boulevard Saint-Germain, Paris 5<sup>e</sup> (1921).  
WILHÉLEM (Georges), notaire, rue des Minimes, 24 (1896).

**Membres correspondants.**



**MM.**


- BASSEVILLE (A.), ancien président de la Société historique de l'Orléanais, à Orléans (1894).  
BEAUDRY (abbé), archiviste de l'Evêché, 3, rue de l'Ecole-du-Chant, à Beauvais (1904).

BEHAULT DE DORNON (Armand de), directeur au Ministère des Affaires Étrangères, 10, rue des Drapiers, à Bruxelles (1893).


BROUSSILLON (comte Bertrand de), , au Mans (1894).

CAIX DE SAINT-AYMOUR (vicomte Amédée de), membre de la Commission des Monuments historiques, boulevard de Courcelles, 112, à Paris (1881).

CHANTRE (Ernest), , I. , sous-directeur du Muséum de Lyon (1878).

CONSTANS (Louis), I. , professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (1876).

CORBIERRE (abbé J.-A.), archiviste, fondateur de la Société internationale et de la Revue de Sigillographie, rue Coetlogon, 7, à Paris (1911).


DEPOIN (Joseph), , secrétaire de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise (1897).

DONNET (Fernand), secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers (1898).

DUBOIS (Pierre), ancien Président des Antiquaires de Picardie, à Amiens (1911).

GAILLARD (Monseigneur), évêque de Meaux (1907).

GALLOIS (l'abbé), curé d'Elincourt-Sainte-Marguerite (1907).

GERMAIN DE MAIDY (Léon), I. , secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy (1880).

GILLET (Auguste), à Arras (1880).


KANZLER (baron), directeur du Musée profane de la Bibliothèque vaticane, Rome (1901),

LAFFOLYE (Paul), architecte, rue Condorcet, 34, à Paris (1898).

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin (Oise) (1873).

LAURAIN (Ernest), archiviste, à Laval (1903).

LEBLOND (docteur), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais (1905).

LEFRANC (Abel), I. , secrétaire du Collège de France, à Paris (1875).

MACON (Gustave), conservateur du musée Condé, à Chantilly (1911).

MACQUERON (Henri), membre de la Société d'Émulation d'Abbeville (1888).

ROMISZOWSKI (de), à Chambois (Saône-et-Loire) (1904).

ROUSSEL (Ernest),  $\text{§}$ , archiviste de l'Oise, à Beauvais (1896).

SAINTENOY (Paul),  $\text{§}$ , architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, rue de l'Arbre-Béni, 116 (1893).

SOIL DE MORIAMÉ (J.-Eugène), I.  $\text{§}$ , président du Tribunal, conservateur du Musée, à Tournai (1896).

THOREL (Octave), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens (1911).

VAN DEN GHEIJN (le chanoine G.), directeur de l'Institut Saint-Liévin, à Gand (1896).

VINCK DE WINNEZÉELE (le baron de), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers (1892).

---

# LISTE

DES

## SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES PUBLICATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

---

### 1° Sociétés et Établissements français.

- ABBEVILLE (Somme). — Société d'Émulation.  
AMIENS (Somme). — Académie des Sciences, Lettres et Arts. — Société des Antiquaires de Picardie. — Rosati-Picards.  
ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des Sciences, Lettres et Arts.  
AUXERRE (Yonne). — Société des Sciences naturelles et historiques de l'Yonne.  
BEAUVAIS (Oise). — Archives de l'Oise. — Bibliothèque communale. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.  
BESANÇON (Doubs). — Société d'Émulation du Doubs.  
BOURGES (Cher). — Société des Antiquaires du Centre.  
CHERBOURG (Manche). — Société académique.  
CHATEAU-THIERRY (Aisne). — Société historique et archéologique.  
CLERMONT (Oise). — Société archéologique et historique.  
COMPIÈGNE (Oise). — Bibliothèque communale.  
DIJON (Côte-d'Or). — Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.  
DOUAI (Nord). — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.  
EPINAL (Vosges). — Société d'Émulation des Vosges.  
FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne). — Société historique et archéologique du Gâtinais.  
GAP (Hautes-Alpes). — Société d'études des Hautes-Alpes.

- GRENOBLE (Isère). — Académie delphinale.  
LAON (Aisne). — Société académique.  
LILLE (Nord). — Société d'études de la province de Cambrai.  
LYON (Rhône). — Société littéraire, historique et archéologique.  
MANS (Le) (Sarthe). — Revue du Maine.  
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.  
MONTBRISON (Loire). — La Diana.  
NANCY (Meurthe-et-Moselle). — Société d'Archéologie lorraine.  
NICE (Alpes-Maritimes). — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.  
NOYON (Oise). — Comité archéologique et historique.  
ORLÉANS (Loiret). — Société historique et archéologique de l'Orléanais.  
PARIS. — Musée Carnavalet. — Musée Guimet. — Société Française d'Archéologie. — Société des Antiquaires de France. — Société de l'Histoire de France. — Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. — Société française des Fouilles archéologiques.  
POITIERS (Vienne). — Société des Antiquaires de l'Ouest.  
PONTOISE (Seine-et-Oise). — Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.  
RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.  
REIMS (Marne). — Académie de Reims.  
RENNES (Ille-et-Vilaine). — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.  
ROUEN (Seine-Inférieure). — Commission des Antiquités et des Arts de la Seine-Inférieure.  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise). — Musée des Antiquités nationales.  
SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.  
SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des Antiquaires de la Morinie.  
SAINT-QUENTIN (Aisne). — Société académique des Sciences, Arts, etc.  
SENLIS (Oise). — Comité archéologique.

- SENS (Yonne). — Société archéologique.  
SOISSONS (Aisne). — Société archéologique et scientifique.  
TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du  
Midi de la France.  
VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Commission des Antiquités  
de Seine-et-Oise. — Société des Sciences morales, Lettres,  
etc., de Seine-et-Oise.  
VERVINS (Aisne). — Société archéologique.  
VILLERS-COTTERETS (Aisne). — Société historique régionale.

**2° Sociétés et Établissements étrangers.**

- AIX-LA-CHAPELLE (Allemagne). — Société historique.  
ANVERS (Belgique). — Académie royale d'Archéologie de  
Belgique.  
BRUXELLES (Belgique). — Société d'Archéologie de Bruxelles.  
CHEVETOGNE, par Leignon, province de Namur (Belgique). —  
Revue Mabillon.  
LUXEMBOURG (Grand - Duché). — Institut Grand - Ducal  
(Section historique).  
MONS (Belgique). — Cercle archéologique. — Société des  
Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.  
NAMUR (Belgique). — Société archéologique.  
STOCKHOLM (Suède). — Sociétés des Antiquités du Nord.  
TOURNAI (Belgique). — Société historique et littéraire.
-

# PUBLICATIONS

DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

---

### Bulletins de la Société.

- Tome I, 1869-1873, grand in-8°, 358 pages et 18 planches.  
Tome II, 1875, 415 pages et 11 planches.  
Tome III, 1876, 325 pages et 4 planches.  
Tome IV, 1878, 320 pages et 6 planches.  
Tome V, 1882, 326 pages et 6 planches.  
Tome VI, 1884, 320 pages et 12 planches.  
Tome VII, 1888, 328 pages et 21 planches.  
Tome VIII, 1893, XXXII-326 pages et 13 planches.  
Tome IX, 1899, XXIX-253 pages, 3 planches et 2 fac-similés.  
Tome X, 1901, LVI-213 pages, 3 planches et 2 portraits.  
Tome XI, 1904, XXXVI-307 pages, 4 planches et 1 fac-similé.  
Tome XII, 1907, XXXVI-402 pages et 3 planches.  
Tome XIII, 1910, XXXVI-314 pages et 20 planches.  
Tome XIV, 1914, XXXVI-399 pages et 27 planches.  
Tome XV, 1913, XXXVI-298 pages et 9 planches.  
Tome XVI, 1920, XXXI-254 pages et 6 planches.

### Procès-Verbaux, Rapports et Communications diverses.

Procès-verbaux de 1888 à 1891, in-8°, 188 pages.

- Tome I, 1892, 120 pages.  
Tome II, 1893, 196 pages.  
Tome III, 1894, 124 pages.  
Tome IV, 1895, 144 pages.  
Tome V, 1896, 170 pages.  
Tome VI, 1897, 121 pages.  
Tome VII, 1898, 193 pages.  
Tome VIII, 1899, 107 pages.  
Tome IX, 1900, 121 pages.  
Tome X, 1901, 199 pages.  
Tome XI, 1902, 129 pages.  
Tome XII, 1903, 147 pages.  
Tome XIII, 1904, 175 pages.  
Tome XIV, 1905, 144 pages.  
Tome XV, 1906, 116 pages.  
Tome XVI, 1907, 160 pages.

Tome XVII, 1908, 154 pages.  
Tome XVIII, 1909, 126 pages.  
Tome XIX, 1910, 94 pages.  
Tome XX, 1911, 96 pages.  
Tome XXI, 1912, 135 pages.  
Tome XXII, 1913, 143 pages.  
Tome XXIII, 1914, 182 pages.  
Tome XXIV, 1921, 106 pages.  
Tome XXV, 1922, 264 pages.

**Excursions Archéologiques dans les environs de Compiègne**, première série, 1869-1874, grand in-8°, 1875, 87 pages.

**Excursions Archéologiques dans les environs de Compiègne**, seconde série, 1875-1900, grand in-8°, 1900, 297 pages.

**Pièces rares relatives à l'Histoire de Compiègne :**

- I. *Le Séjour royal de Compiègne*, par A. CHARPENTIER (1647), grand in-8°, 1890, 62 pages.
- II. *Almanach historique de Compiègne en 1789*, 1891, 96 pages.
- III. *Le Camp de Compiègne en 1739*, par SCHELLIER, 1897, 69 pages.
- IV. *Le Valois royal*, par BERGERON, 1908, 63 pages.

**Le Maréchal d'Humières et le Gouvernement de Compiègne**, par M. Roger de MAGNIENVILLE, grand in-8°, 1881, 250 pages et 5 planches.

**Le Château du Fayel et ses Seigneurs**, par M. le Chanoine E. MOREL, grand in-8°, 1895, 128 pages et 4 planches.

**Vue et Plan de Compiègne en 1611**, par Joachim DUWIERT, une feuille in-folio.

**Plan de la Ville de Compiègne**, gravé par JOLLAIN, vers 1657, reproduction fac-similé, une feuille in-folio.

**Plan de la Ville de Compiègne en 1734**, levé par M. CHANDELLIER, reproduction fac-similé en chromo-lithographie exécutée par MONROCO, une feuille grand-aigle.

**Plan de la Ville de Compiègne en 1734**, planches complémentaires lithographiées, faubourgs Saint-Lazare et Saint-Germain, deux feuilles grand-aigle.

**Plan de la Ville de Compiègne en 1750**, par LERADDE, une feuille in-folio.

**Compiègne pendant l'Invasion espagnole**, par M. A. BAZIN, Compiègne, grand in-8°, 1896, 88 pages.

**L'Alimentation à Compiègne : Les Pâtissiers, les Bouchers**, par MM. A. BAZIN et E. MAUPRIVEZ, grand in-8°, 1896, 118 pages.



**Les Francs-Archers de Compiègne (1448-1524)**, par M. le Baron de BONNAULT d'HOÛËT, ancien élève de l'École des Chartes, grand in-8°, 1898, 250 pages.

**Description des Fouilles Archéologiques exécutées dans la Forêt de Compiègne, sous la direction de M. Albert de Roucy**, par M. V. CAUCHEMÉ, ancien inspecteur du Palais de Compiègne, comprenant :

Première partie. — *Fouilles du Mont-Berny*, 1900, in-4°, 57 pages et 15 planches gravées.

Deuxième partie. — *Fouilles de la Carrière du Roi et les Caves Gallo-Romaines*, 1902, in-4°, 48 pages et 26 planches gravées.

Troisième partie. — *Cimetières Gallo-Romains*, 1906, in-4°, 28 pages et 10 planches gravées.

Quatrième partie. — *Fouilles de Champlieu et des Tournelles*, 1912, in-4°, 24 pages et 26 planches gravées.

**L'Instruction publique à Compiègne en 1789**, par M. A. DERVILLÉ, économiste du Collège, in-8°, 1896, 44 pages.

**Compiègne en 1814**, par M. le Lt-Colonel PALAT, 1901, in-8°, 150 pages.

**Cartulaire de Saint-Corneille**, par M. le Chanoine E. MOREL, in-4°, tome I, 1904, XII-448 pages.

**Cartulaire de Saint-Corneille**, par M. le Chanoine E. MOREL, in-4°, tome II, 1909, 526 pages.

**Compiègne pendant la Ligue**, par M. le Baron de BONNAULT d'HOÛËT, grand in-8°, 1910, 456 pages et planches. (Ouvrage couronné par l'Institut).

**Cartulaire de Royallieu**, par M. P. GUYNEMER, in-4°, 1911, XXIV-316 pages et 2 planches : dont une double.

**La Seigneurie d'Offémont**, par M. P. GUYNEMER, in-4°, 1912, 146 pages et 40 planches.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Décret de reconnaissance d'utilité publique.....	V
Statuts de la Société.....	VII
Liste des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires.....	XV
Etat actuel de la Société.....	XVII
Sociétés Savantes et Etablissements publics correspondants ..	XXVI
Publications de la Société. ....	XXIX
Une grande Chrétienne : Claude-Marguerite de Gondi, marquise de Maignelay, par M. le Baron DE BONNAULT.....	1
Essai sur l'Histoire de Carlepont, par MM. Gaston FLEURY et Robert CAPELLE. ....	217